



HAL
open science

La contribution nancéienne à la constitution du corps enseignant de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg au retour de la France (1919 et 1920)

Pierre Charles Labrude

► To cite this version:

Pierre Charles Labrude. La contribution nancéienne à la constitution du corps enseignant de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg au retour de la France (1919 et 1920). 2019. hal-02001517

HAL Id: hal-02001517

<https://hal.science/hal-02001517>

Preprint submitted on 31 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La contribution nancéienne à la constitution du corps enseignant de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg au retour de la France (1919 et 1920)

Pierre Labrude

professeur honoraire de l'université de Lorraine,
membre associé du centre universitaire lorrain d'histoire EA 3945,
membre de l'Académie internationale d'histoire de la pharmacie.
(pierre.labrude@orange.fr)

Avec le retour à la France en 1918 de l'Alsace et des territoires lorrains annexés par l'Empire allemand à l'issue de la Guerre de 1870, se pose, entre autres questions, celle du devenir de l'université de Strasbourg et, en son sein, celle de l'existence d'un établissement d'enseignement supérieur pharmaceutique. En d'autres termes, cela revient à poser la question du devenir de l'institut de pharmacie qu'elle comporte (figure 1), comme cela existe pour la pharmacie dans les universités de tradition germanique.



Figure 1 : le bâtiment de l'institut pharmaceutique de Strasbourg, future école supérieure de pharmacie en 1919 érigée en faculté en 1920. Collection P. Labrude.

Il convient de rappeler dès à présent, qu'avant 1870, Strasbourg était le siège d'une des trois écoles de pharmacie qui avaient été créées en 1803 dans notre pays par Bonaparte par la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803). Les deux autres écoles se trouvaient à Paris et à Montpellier, et elles avaient été nommées "écoles supérieures" à partir de 1846. En 1870, Strasbourg était aussi le siège de l'Ecole impériale du service de santé militaire qui formait les médecins et les pharmaciens de l'Armée. Le transfèrement des établissements universitaires français avait conduit la faculté de médecine et l'école supérieure de pharmacie à Nancy à compter du 1^{er} octobre 1872, et l'Empire allemand avait remplacé l'université française par la très importante et très prestigieuse *Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg*. On peut donc penser que les Strasbourgeois redevenus français de fait le 11 novembre 1918 espéraient disposer dans la future très importante université française dont ils entendaient parler, d'une structure d'enseignement pharmaceutique de rang au moins égal à celle qu'ils avaient eue jusqu'alors. Cependant, à ce niveau de la présentation de la question, il faut avoir bien présent à l'esprit qu'un institut de pharmacie, comme celui dont dispose la ville, est une structure beaucoup moins importante, et donc moins prestigieuse qu'une école supérieure ou qu'une faculté

mixte de médecine et de pharmacie. Il s'y enseigne en effet beaucoup moins de disciplines, ce qui se traduit par un nombre d'enseignants très réduit (un professeur et deux assistants), et ceci d'autant plus qu'en Allemagne, les études de pharmacie sont beaucoup plus courtes et plus simples que dans notre pays. Ceci revient à dire qu'elles sont beaucoup plus professionnalisées et aussi beaucoup moins universitaires. De telles considérations interviennent inmanquablement dans les discussions qui portent sur les futurs établissements d'enseignement supérieur qui vont être rapidement créés à Strasbourg.

Afin d'exposer ces questions compliquées le plus clairement possible, j'évoquerai d'abord la manière dont les pouvoirs publics français envisagent le passage des territoires annexés sous leur administration. J'envisagerai ensuite successivement la création de la nouvelle université et de l'école supérieure de pharmacie, les enseignants de rang magistral appelés de Nancy, la création définitive de l'école, la nomination des chefs de travaux et celle des préparateurs. Une synthèse et discussion précède la conclusion.

Le sujet qui va être traité n'a jamais été abordé autrement que superficiellement. Précisons bien sûr qu'il est vu depuis Nancy et que l'optique strasbourgeoise est certainement différente... Ce sujet comporte deux grandes questions ou ensembles de questions : celle du choix de la nature de l'établissement d'enseignement pharmaceutique à créer dans la capitale alsacienne, et, une fois ce choix effectué, celle du choix des futures chaires et des enseignants qui vont les occuper (combien, avec quelle répartition hiérarchique et disciplinaire, qui, pourquoi, comment et sur quels critères, à partir de quelle université, etc.). La question n'est pas anodine : est-ce qu'on décide des chaires et de là du nom des personnalités qui vont les occuper ou bien est-ce qu'on choisit les personnalités en fonction du renom qu'on veut donner à l'université en sachant que ceci conditionne la dénomination de la chaire qui leur est attribuée... Nous verrons qu'il est actuellement impossible de répondre à certaines questions, en particulier à la précédente, et il semble que certaines d'entre elles n'ont jamais été posées par les historiens. Cette impossibilité à donner des réponses est en partie liée au fait que l'absence de travaux historiques induit que nous ne savons pas s'il existe des archives et où elles pourraient se trouver. Pour certaines questions que je me pose pour Nancy, je n'ai rien pu trouver sur place.

Les pouvoirs publics français et la prise en main des territoires annexés. La future université strasbourgeoise

Pour bien comprendre les modalités de la création de l'université et de l'école en 1919, il est nécessaire d'avoir à l'esprit quelques notions sur la politique qu'entend mener le gouvernement à propos de l'Alsace et de la Moselle, d'abord au cours de la guerre, puis après son issue favorable. Seules quelques indications sont données ci-dessous¹.

Dès le début de la Grande Guerre, une Conférence d'Alsace-Lorraine est mise secrètement sur pied par le ministère des Affaires étrangères en vue d'établir la liste des questions qui doivent être étudiées, des problèmes qui seront à régler au moment de la victoire et du retour des territoires annexés à la France, et de la manière par laquelle il conviendra de les prendre en compte. L'une de ses séances étant consacrée à l'université

de Strasbourg, il est convenu qu'elle sera régie de la même façon que ses homologues de "l'intérieur" et placée dans une situation au moins égale, et si possible supérieure, à celle de l'université impériale qu'elle remplacera². Mais, le conflit se prolongeant, la conférence est mise en sommeil en juin 1916. C'est Clemenceau, président du Conseil et ministre de la Guerre le 16 novembre 1917, qui fait reprendre les travaux par la sous-commission de l'enseignement supérieur de son ministère³, dirigée par le mathématicien Paul Appell, né à Strasbourg en 1855. Celle-ci propose le maintien des instituts et la création dans la future université d'autant de chaires qu'il en existe sous le régime allemand. Un rapport de 91 pages, intitulé *Rapport sur l'Université de Strasbourg*, lui est présenté le 30 novembre 1917 par le professeur Christian Pfister⁴. Il est ratifié par la commission le 18 avril 1918 puis soumis à la Conférence d'Alsace-Lorraine⁵. L'alinéa consacré à l'enseignement de la pharmacie, publié par Madame Olivier-Utard⁶, révèle une très grave méconnaissance de cette question de la part de personnalités qui donnent des avis, ce qui les conduit à formuler des propositions dénuées de bon sens et inapplicables. La question de cet enseignement sera résolue le 30 juin 1919 par la Chambre des députés qui choisit massivement une francisation radicale de l'université⁷. Ceci conduit le gouvernement, qui a le même souhait compte tenu de son orientation politique, à choisir entre une école supérieure et la section de pharmacie d'une faculté mixte. Mais comme il n'est jamais question d'une telle structure, le choix est vite fait !

Le Service général d'Alsace et de Lorraine est constitué le 15 septembre 1918 auprès du sous-secrétariat d'Etat à la présidence du Conseil chargé de ces questions à compter de ce jour, dont le titulaire est Jules Jeanneney, un proche de Clemenceau. Le haut-commissaire de la République qui va diriger le service est Georges Maringer, conseiller d'Etat en service extraordinaire, fils du maire de Nancy et beau-frère de Jeanneney. Dans un premier temps, Maringer exerce son activité depuis Paris, ce qui n'est pas une bonne décision. Parmi d'autres clauses, la convention d'armistice contraint l'Allemagne à évacuer ses troupes d'Alsace et de Lorraine, ce qui constitue une restitution implicite des Provinces perdues, ceci dans l'attente du traité de paix. Strasbourg accueille les troupes françaises le 22 novembre 1918. Mais, dès le 15, l'administration a été confiée au responsable du Service général d'Alsace et de Lorraine, alors que c'est l'armée qui doit en avoir la juridiction... Le Service prend immédiatement le contrôle de toutes les institutions. Le recteur Coulet et son adjoint Schlienger arrivent à Strasbourg le 27. L'université allemande, qui s'estime protégée par les accords de La Haye, poursuit ses enseignements et ne pense pas devoir les interrompre. Mais les autorités françaises révoquent le recteur le 30 novembre cependant que les cours sont suspendus à partir du 2 décembre. La fermeture intervient le samedi 7.

Avec des professeurs de l'université de Paris, souvent d'origine alsacienne, le ministre de l'Instruction publique Lafferre constitue une commission qui se rend aussitôt à Strasbourg en vue d'étudier la réorganisation de l'université. Parmi ses membres⁸, figurent, entre autres, Paul Appell déjà cité, l'illustre chimiste Albin Haller qui a créé l'institut chimique de Nancy⁹, et Henry Gautier, le directeur de l'école supérieure de pharmacie de Paris¹⁰. La commission étudie l'aménagement "à la française" des études, et décide que, pour chaque ordre d'enseignement, des professeurs des universités "de l'intérieur" seront chargés d'assurer des enseignements à caractère exceptionnel dès le début de l'année 1919 et d'y préparer l'année universitaire 1919-1920. La jeunesse

alsacienne demande en effet que les cours reprennent au plus vite. De retour à Paris à la fin du mois de décembre, la commission présente ses rapports au ministre.

Notre pays veut bien sûr conserver une université à Strasbourg et il est décidé au plus haut niveau de l'Etat qu'elle doit être la première de France après Paris. Mais aucune étude importante n'est entreprise sur le fonctionnement de la *Kaiser-Wilhelms-Universität*, ni sur ce qu'il serait nécessaire d'y modifier pour en faire une université française, plus exactement un ensemble de facultés avec ou sans instituts. Comme déjà indiqué, l'université doit être reconstituée sur le modèle français sans prendre en considération le modèle allemand. Le gouvernement nomme à la tête de chaque faculté et école à constituer un administrateur provisoire qui a pour première mission de s'entourer d'un nombre restreint de professeurs et de chargés de cours, terme un peu étonnant ici à propos de cadres en principe titulaires ou à temps plein, qui viennent à Strasbourg d'un peu partout en France dans le cadre d'une mission temporaire, mais qui restent attachés à leur emploi universitaire d'avant l'Armistice¹¹.

Dès janvier 1919, commencent les discussions en vue de la création de la structure d'enseignement pharmaceutique. Le ministre de l'Instruction publique demande l'avis des Nancéiens. Le professeur Bruntz, directeur de l'école supérieure de pharmacie, se prononce pour l'existence d'une seule école dans l'est, une école supérieure et non une faculté mixte et sans conserver le régime allemand, mais il ne précise pas si cette école doit se trouver à Strasbourg ou à Nancy¹². Bruntz envoie ces conclusions au professeur Pfister à Strasbourg et au recteur Adam de Nancy. Mais le recteur adresse au ministre un rapport concluant à la nécessité de disposer de deux écoles dans la grande région, ce qui signifie le maintien de celle de Nancy et la création d'une nouvelle école à Strasbourg. En juillet, le ministre fait connaître sa décision¹³, qui est conforme à celle du recteur nancéien.

Une telle décision entraîne le recrutement d'un personnel enseignant beaucoup plus nombreux qu'il ne l'était dans l'institut allemand qui ne comptait en effet qu'un seul professeur et deux assistants. A titre de comparaison, à Nancy en 1914, l'école supérieure comptait six emplois de professeur et un d'agrégé, ainsi que trois chargés de cours, trois chefs de travaux et cinq préparateurs. A Paris, il y avait treize professeurs, huit agrégés, un chargé de cours et cinq chefs de travaux, plus les préparateurs¹⁴.

Les débuts de l'école supérieure de pharmacie

La "nouvelle"¹⁵ école voit le jour par un arrêté du successeur de Maringer, Alexandre Millerand, qui porte le titre de "commissaire général de la République en Alsace et en Lorraine"¹⁶, en date du 28 juillet 1919, à la suite, en partie semble-t-il, des pressions des pharmaciens alsaciens¹⁷. Cependant les enseignements ont repris à l'université depuis plusieurs mois. En effet, le recteur Coulet a réuni les administrateurs le 15 janvier 1919 et leur a demandé de reprendre les enseignements le plus rapidement possible. Le premier cours de médecine est fait par le futur professeur Robert Debré le 13¹⁸, et c'est le 20 que Pfister inaugure les cours de l'université devenue française¹⁹. Un mois plus tard, le 21 février²⁰, Henri Gault²¹ commence son cours de chimie devant un ensemble d'étudiants en sciences, en médecine et en pharmacie comme cela se pratique en Allemagne, et Pfister mentionne une quarantaine d'étudiants en pharmacie²², ce qui

semble beaucoup. Le Mosellan Kueny, assistant et directeur *par interim* de l'institut de pharmacie, participe à l'enseignement dans le cadre de la faculté des sciences. Il va s'y occuper de la seconde année avant de devenir professeur à l'école supérieure de pharmacie²³.

Pour constituer les cadres de la nouvelle école, le même arrêté du commissaire général nomme six enseignants de rang magistral, déjà professeurs ou non, et deux chargés de cours²⁴. Parmi eux figurent trois membres du personnel enseignant de l'école de Nancy. Il s'agit des professeurs Laviaille en botanique, et Sartory en bactériologie et cryptogamie, et du chef de travaux et chargé de cours Hollande, qui devient chargé de cours de sciences naturelles, c'est-à-dire de zoologie, parasitologie, hydrologie et hygiène. C'est en ces qualités que tous les trois figurent sur l'affiche officielle des enseignements²⁵, signée du directeur Jadin et du recteur Charléty²⁶, pour l'année scolaire 1919-1920. L'année est organisée en deux semestres selon les usages ; les travaux pratiques et la division des études figurent à l'affiche. Les quatre chefs de travaux pratiques et les six préparateurs prévus ne sont pas nommés mais les enseignements pratiques sont présentés en détail.

L'importante mise à contribution de l'établissement pharmaceutique nancéien est vivement et mal ressentie sur place, ce qui prouve qu'elle n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable. Plusieurs raisons expliquent ce ressentiment. En premier lieu, ce "prélèvement" représente plus du tiers des enseignants de rang professoral nommés à Strasbourg (trois sur huit) mais aussi et surtout la moitié de ceux de Nancy. En effet, à ce moment et à la suite de la guerre, il n'y a à Nancy que trois professeurs et trois chargés de cours magistraux. En second lieu, Sartory et Laviaille ont été nommés professeurs à compter du 1^{er} novembre 1918 dans des chaires qui étaient vacantes depuis plusieurs années. Ils étaient respectivement arrivés à Nancy en 1912 et 1913 en qualité de chargés de cours, et leur départ va nécessiter de nouveaux recrutements et une remise en question des activités qu'ils ont mises sur pied. Ceci est particulièrement vrai pour Sartory avec la bactériologie, la cryptogamie et la mycologie²⁷. Enfin, ces trois personnalités assurent cinq enseignements et leurs compétences se "recoupent". Hollande est en effet susceptible d'enseigner aussi bien l'histoire naturelle et la botanique que la bactériologie. Il va d'ailleurs être successivement professeur dans ces deux disciplines à Nancy ! Ceci signifie, avec ces trois départs, que le directeur Bruntz se trouve brutalement dans l'incapacité d'assurer certains enseignements... Il est encore possible d'ajouter à tout cela que ces huit enseignants de rang magistral, par leur nombre et aussi par leur valeur, confèrent à l'école de Strasbourg une importance numérique supérieure à celle de Nancy... Voyons donc qui sont ces trois Nancéiens en mission à Strasbourg, les professeurs Auguste Sartory et Pierre Laviaille, et le chargé de cours Augustin-Charles Hollande.

Les enseignants de rang magistral appelés de Nancy

Auguste Théodore Sartory (figure 2) est très connu en raison de sa grande activité et de sa brillante carrière. Né à Limoges en 1881, de parents originaires de Mutzig qui avaient opté pour la France après l'Annexion²⁸, il a effectué ses études supérieures à Paris. Interne des Hôpitaux de Paris en 1902 (6^e sur 50)²⁹, pharmacien de 1^e classe en 1906, docteur ès sciences naturelles en 1909, il est d'abord préparateur à l'école supérieure de

pharmacie. Bien que sa vocation soit la bactériologie et la cryptogamie puisqu'il a été préparateur dans ces deux disciplines, respectivement en 1905 et 1908 chez le professeur Radais, il est choisi, par un arrêté du 20 juillet 1912³⁰, comme chargé du cours magistral de pharmacie (chimique) à Nancy, le titulaire de la chaire, l'Alsacien Timothée Klobb, né à Ribeauvillé en 1861, venant de mourir. Il est reçu au concours d'agrégation dans la section d'histoire naturelle et de pharmacie (pour l'histoire naturelle) en mai 1914 et nommé en cette qualité à Paris par un arrêté ministériel du 18 juillet³¹. Mais il est convenu qu'il conserve sa charge de cours à Nancy et qu'il y deviendra professeur dès que possible. Parallèlement à l'enseignement de la pharmacie, il est chargé d'autres cours : hydrologie, minéralogie, microbiologie. Président de la *Société lorraine de mycologie* et à ce titre chargé du cours public, inspecteur des pharmacies, il est aussi secrétaire de la commission d'hygiène au ministère du Travail³².



Figure 2 : Auguste Sartory à l'époque de son séjour à Nancy. Collection P. Labrude.

La guerre étant survenue, Sartory rend d'éminents services à Nancy puis à Paris, est nommé au grade de pharmacien-major de 1^e classe (commandant) et reçoit la Légion d'honneur le 14 juillet 1917³³. Un décret présidentiel du 16 juillet 1918 le nomme titulaire de la chaire de pharmacie (chimique) de Nancy à compter du 1^{er} novembre. Mais l'arrêté du 28 juillet 1919 du commissaire général Millerand, constituant les cadres provisoires de l'université de Strasbourg, l'y nomme professeur à partir du 1^{er} octobre. Il prend ses fonctions le 1^{er} novembre 1919 et il est nommé titulaire de la chaire de bactériologie et cryptogamie par le décret du 19 dont je reparlerai. Il a été promu officier de l'Instruction publique le 18 août³⁴.

Le professeur Gaudric-Pierre Lavialle³⁵ (figure 3) est né à Clairac, dans le Lot-et-Garonne, en 1883. Etudiant à Paris comme Sartory, interne des Hôpitaux de Paris en 1904 (18^e sur 44)³⁶, pharmacien de 1^e classe en 1907, médaille d'or en 1908, chef de laboratoire de chimie biologique et bactériologie à l'hôpital des Enfants-assistés en 1909, il est choisi par le professeur Guignard comme préparateur de micrographie à l'école supérieure de Paris en 1910. Docteur ès sciences naturelles en 1912, il est chargé du cours d'histoire naturelle (botanique) à Nancy par un arrêté ministériel du 29 juin 1913³⁷. La chaire vient en effet de se trouver vacante en raison du décès du professeur Godfrin. Reçu au concours d'agrégation en mai 1914 dans la section d'histoire naturelle et de pharmacie (pour l'histoire naturelle)³⁸, Lavialle est nommé à l'école supérieure de Montpellier par un arrêté ministériel du 18 juillet. Mais, comme Sartory, il reste chargé de cours à Nancy en attendant sa titularisation.



Figure 3 : le professeur Laviaille.
Collection P. Labrude.

En août 1914, il est mobilisé à l'hôpital militaire de Nancy où il dirige le service des analyses chimiques de la pharmacie. Muté hors de Nancy, y étant rappelé à la demande du directeur de l'école de pharmacie pour permettre d'assurer les enseignements, il est nommé professeur d'histoire naturelle par un décret du 16 juillet 1918 qui prend effet le 1^{er} novembre. Il a été nommé officier d'Académie le 18 août 1919³⁹. Ce parcours est donc très similaire à celui de son collègue Sartory.

Charles-Augustin Hollande (figure 4), dont le prénom est presque constamment mentionné "André-Charles", a suivi un cursus comparable à celui de ses deux collègues. Né à Chambéry en 1881, licencié ès sciences naturelles à Grenoble en 1903, pharmacien de 1^e classe à Lyon en 1906, pharmacien supérieur à Lyon encore en 1909 et docteur ès sciences naturelles à Paris en 1911, il vient à Nancy en 1912 en qualité de chargé d'un cours d'histoire naturelle (zoologie, arrêté du 6 janvier) et de chef des travaux pratiques de micrographie (arrêté du 20 juillet)⁴⁰. Mobilisé comme soldat en dépit de sa santé fragile, dans une garnison isolée, il dirige ensuite le laboratoire de bactériologie de l'hôpital militaire de Chambéry où il est enfin nommé au grade de pharmacien auxiliaire (adjudant) le 15 janvier 1917. Après une très intense activité dans sa région natale puis à Nancy, réformé, devenu un spécialiste de bactériologie, il est intégré dans les cadres strasbourgeois à compter du 1^{er} octobre 1919 par l'arrêté du 28 juillet⁴¹. Je ne pense pas qu'il est volontaire pour cette mission. Toujours est-il que son départ de Nancy est très regretté par Bruntz qui souhaite le voir se présenter à l'agrégation et devenir professeur⁴². Hollande a très certainement un "avenir professoral" en Alsace, mais il ne semble pas que cette nomination lui plaît, même s'il y enseigne des matières qu'il connaît bien. Madame Olivier-Utard écrit qu'il a la charge de la pharmacie galénique⁴³, ce qui m'étonne beaucoup car sa compétence en ce domaine ne doit pas dépasser celle de tout pharmacien, et cette assertion est en contradiction avec l'affiche annonçant les enseignements, qui indique que cette discipline est prise en charge par le directeur Jadin. Toujours est-il que Hollande revient rapidement à Nancy où il devient presque immédiatement professeur. Madame Olivier-Utard écrit qu'il démissionne de Strasbourg pendant l'année 1919. Son dossier dans les archives de la faculté de Nancy précise qu'il y cesse ses fonctions le 31 décembre de cette année. Il n'est cependant pas sûr que cela soit exact⁴⁴. Il a été nommé officier d'Académie dans la même promotion que Laviaille le 18 août 1919.

Revenu à Nancy, Hollande est renouvelé dans ses fonctions de chargé de cours de zoologie le 20 novembre 1919 et de chef de travaux le 26 novembre. Mais, la chaire d'histoire naturelle dont Lavialle était précédemment titulaire ayant été déclarée vacante le 20 novembre, Hollande en est nommé titulaire le 16 janvier 1920 par un décret du 21. Il n'y reste cependant que peu de temps puisqu'à compter du 1^{er} novembre, il est transféré dans la chaire de bactériologie qui vient d'être créée à Nancy⁴⁵.



Figure 4 : le professeur Hollande. Collection P. Labrude.

La création définitive de l'école supérieure de Strasbourg

C'est le 15 octobre 1919 que le corps enseignant déjà nommé se réunit dans chaque établissement pour élire le doyen ou le directeur et les deux représentants au conseil de l'université⁴⁶. La séance de reprise des cours de l'école dans le bâtiment de la rue Arnold a lieu le 12 novembre 1919 sans solennité particulière et, comme cela est rapporté : "comme une fête de famille"⁴⁷. Beaucoup de pharmaciens et d'élèves sont présents, ainsi que les "nouveaux" professeurs, mais pas les Nancéiens, peut-être retenus en Lorraine, peut-être parce que les nominations provisoires se terminaient le 15 octobre ? Leur absence doit sembler anormale... C'est dix jours plus tard, le 22, jour anniversaire de l'entrée des troupes françaises à Strasbourg, qu'a lieu, dans l'Aula du Palais universitaire, le *Kollegiengebäude*, la cérémonie inaugurale de la nouvelle université française d'Alsace⁴⁸.

En prévision de cette cérémonie et pour faire cesser les situations prononcées à titre provisoire, le président du Conseil Clemenceau et le ministre de l'Instruction publique Lafferre, présentent à la signature du Président de la République Poincaré, un ensemble de décrets portant création de chaires et nomination de professeurs à ces emplois⁴⁹. Ces décrets sont signés le 19 novembre et prennent effet le 22. Les professeurs Jadin, Sartory, Lavialle, Laborde et Braemer sont nommés dans les chaires dont l'intitulé correspond à ce qu'ils enseignent à titre provisoire. Un troisième décret nomme Kueny, ancien assistant à l'institut allemand qui s'était intégré dans les cadres de l'école dès sa création⁵⁰.

La nomination des chefs de travaux pratiques

C'est au début de 1920 que sont nommés les autres membres du personnel enseignant de l'école. En remplacement de Hollande, le chargé de cours de sciences naturelles est Louis Gautier qui devient plus tard professeur de pharmacie galénique. Les chefs de travaux pratiques sont au nombre de quatre et deux d'entre eux sont "issus" de l'enseignement pharmaceutique nancéien : Garnier en histoire naturelle et Maire en bactériologie et cryptogamie.

François Charles Jules Garnier (figure 5) n'a pas été recruté dans le corps enseignant nancéien, mais il a fait ses études à l'école supérieure de Nancy et il y a été chef de travaux. Il mérite donc une "notice", d'autant que c'est un personnage assez hors du commun ! Garnier naît le 29 avril 1882 à Bar-le-Duc, dans le département de la Meuse, où il fait son stage de 1889 à 1902. Il est reçu pharmacien à Nancy le 27 septembre 1905 après avoir été parallèlement étudiant à la faculté des sciences où il obtient les certificats de botanique, domaine où il est très compétent, et de zoologie. En 1906, il devient chef des travaux de pharmacie à l'école supérieure de Nancy et il soutient en 1910 une thèse de doctorat d'université qu'il a préparée chez le professeur Klobb et qui s'intitule : "I. Etude chimique sur des fleurs de tilleul. II. Sur les carbures saturés de l'arnica et de la linaria". Il quitte l'école en 1911 pour acquérir une pharmacie à Nancy. La guerre étant survenue, il s'engage en avril 1915 et demande à partir pour le front où il sert d'abord comme brancardier puis comme pharmacien auxiliaire. A sa démobilisation en 1919, titulaire de deux citations, il devient donc chef de travaux à Strasbourg. Il faut bien admettre qu'il manque de stabilité professionnelle puisqu'il n'y reste que jusqu'en 1925, après avoir été nommé officier d'Académie l'année précédente. Il exerce ensuite dans le sud de notre pays puis il part au Soudan. Malheureusement, il meurt tragiquement à Bamako en 1934 après s'être piqué accidentellement. D'une grande activité, il s'adonne à la photographie sur laquelle il écrivait un livre au moment de son décès. Dans l'appel lancé en faveur de sa veuve et de son fils, il est indiqué qu'il a quitté son emploi de chef de travaux à Nancy avec regret, et, que, apprenant en 1919 qu'une telle fonction était disponible à Strasbourg, il s'y présenta. Ce même document précise que le climat n'y était pas favorable à sa santé, ni à celle de son fils, d'où son départ de la ville après seulement quelques années⁵¹.



Figure 5 : Jules Garnier alors qu'il exerçait en Afrique. Collection P. Labrude.

Louis Maire, dont je ne connais pas de photographie, n'a pas effectué ses études de pharmacie à Nancy, mais il y a soutenu une thèse de doctorat d'université le 8 novembre 1916 devant un jury constitué des professeurs Guérin et Bruntz, et de Sartory qui a dirigé son travail⁵². Il est ensuite le co-auteur avec ce dernier de *Synopsis du genre Collybia* et de *Synopsis du genre Tricholoma* qui paraissent tous les deux en 1918⁵³. Aussi peut-on considérer que la venue de Maire à Strasbourg est la conséquence de cette thèse et de ces publications.

Louis Maire est né à Saint-Claude, dans le Jura, le 12 juillet 1885. Son père Victor est professeur dans l'enseignement secondaire et géologue. La famille a des attaches à Gray, en Haute-Saône, et est originaire de Lorraine. Il est très vraisemblable qu'elle est apparentée au botaniste René Maire, né de parents lorrains à Lons-le-Saunier en 1878, ayant étudié à Gray et à Dijon, et professeur de botanique à la faculté des sciences d'Alger. Louis Maire est membre de la *Société mycologique de France* depuis 1905 et il a obtenu son diplôme de pharmacien à Paris en mai 1912. Madame Olivier-Utard indique sans donner de dates qu'il a été pharmacien à Andelot (Haute-Marne) et préparateur à l'université de Besançon⁵⁴, peut-être à l'école de médecine et de pharmacie. Compte tenu de son âge, il est mobilisé en 1914, et les documents nancéiens précisent qu'au moment de sa thèse, il est pharmacien aide-major⁵⁵.

Continuant à travailler avec son maître Sartory à l'issue de la guerre, comme en témoigne *l'Interprétation des planches de J. Bolton*, Louis Maire est recruté par l'école supérieure de Strasbourg en 1920 et de nouvelles publications mycologiques paraissent sous leurs deux noms⁵⁶. La *Société mycologique de l'est* est fondée en 1920. Mais, le 10 décembre 1921, Maire est élu à la *Société d'histoire naturelle de l'Afrique du nord* où René Maire est l'un de ses parrains⁵⁷. D'après Madame Olivier-Utard, il quitte Strasbourg pour Alger en 1925⁵⁸.

La nomination des préparateurs

Six préparateurs sont également nommés en 1920. Parmi eux, trois sont choisis parmi d'anciens élèves de l'école supérieure de Nancy, entrés en 1912 à l'issue de leur stage et diplômés de la promotion 1919⁵⁹ : Bailly, Bohn et Delacroix.

Fernand Paul Bailly est né à Nancy le 1^{er} février 1892. Elève de seconde année en 1914, ayant reçu la mention honorable (2^e prix) au prix d'année ainsi que le prix de botanique⁶⁰, il est mobilisé puis nommé pharmacien auxiliaire au groupe de brancardiers de la 71^e division d'infanterie où il est cité en novembre 1918⁶¹. Reprenant ses études à l'issue du conflit, il passe tous ses examens entre le 6 novembre et le 24 décembre 1919⁶². Préparateur du professeur Sartory, il soutient une thèse de doctorat d'université le 25 juillet 1922 à Strasbourg. Préparée dans son laboratoire, elle s'intitule : "Contribution à l'étude de l'action de quelques terres rares sur l'*Aspergillus fumigatus* Fr." et son jury est constitué de Sartory, Lavialle et Gautier. Bailly quitte ensuite la Faculté pour s'installer à Epinal, dans le département des Vosges, où il a des attaches familiales.

Pierre Marie René Bohn est né à Nancy le 6 juin 1892 d'une famille issue d'Ars-sur-Moselle près de Metz. Il passe son examen de validation de stage en même temps que

son camarade Bailly en novembre 1912, et il est comme lui en seconde année à l'été 1914. Il reçoit la mention honorable (2^e prix) du prix de botanique⁶³. Certainement mobilisé, il doit être libéré un peu plus tôt que Bailly car il passe ses examens entre le 31 mai et le 14 octobre 1919⁶⁴. Il devient alors préparateur chez le professeur Laviaille qui le connaît certainement. Il soutient une thèse de doctorat d'université à Strasbourg le 19 mai 1926. Présentée devant un jury composé des professeurs Laviaille, Jadin et Braemer, elle porte sur l'"Etude histologique comparée de la tige des Caryophyllacées". A ce moment, Bohn a succédé à Garnier comme chef des travaux pratiques dits d'histoire naturelle ou de micrographie. Des trois préparateurs issus de l'école supérieure de Nancy, Bohn est le seul à rester à la faculté et à poursuivre une carrière universitaire. Malheureusement, il meurt dans un accident d'automobile en juillet 1938⁶⁵.

Jean Marie Eugène Delacroix est né à Langres (Haute-Marne) le 24 avril 1889. Elève de l'école de Nancy, il termine également sa seconde année au moment de la guerre. Il est mobilisé et, en qualité de pharmacien auxiliaire au groupe de brancardiers de la 13^e division d'infanterie, il est cité deux fois (en novembre 1917 et en novembre 1918) et reçoit la croix de guerre⁶⁶. Reprenant ses études en décembre 1918, il passe ses derniers examens et est reçu pharmacien de 1^e classe à Nancy en décembre 1919⁶⁷. Préparateur de la chaire de pharmacie, il soutient à Strasbourg, le 19 février 1923, une thèse de doctorat d'université consacrée à un sujet de botanique micrographique : "Contribution à l'étude histologique du développement du pistil dans le genre *Euphorbia* L.". Le jury est constitué des professeurs Laviaille, Jadin et Sartory. Il quitte la faculté pour s'installer à Gérardmer dans le département des Vosges. On lui doit un hommage au professeur Jadin : "Témoignage de son premier assistant", paru en 1962 dans le *Bulletin de la Société de pharmacie de Strasbourg*⁶⁸.

Synthèse et discussion

Parmi les missions de l'historien figurent celles de comprendre et d'expliquer. Force est de constater que les rares historiens qui, jusqu'à nos jours⁶⁹, se sont intéressés à la recreation de l'université de Strasbourg et de son école de pharmacie à l'issue de la Grande Guerre, ne se sont guère consacrés à cette tâche. Ils ont pris acte des faits mais ils n'ont pas cherché à comprendre quelles ont été les modalités de leur réalisation et quelles ont été les motivations de ceux qui prenaient les décisions aux différents échelons du pouvoir. En dépit du fait qu'il est classiquement écrit que les différents comités consultatifs ont désigné les professeurs, on sait peu de choses sur les modalités successives de ces opérations et sur les dates auxquelles elles ont eu lieu. Tout ceci mériterait une étude rétrospective spécifique. Je me limiterai bien sûr ici à l'école supérieure de pharmacie.

On sait que le choix du professeur Jadin comme administrateur a été suggéré au commissaire général de la République par le ministre de l'Instruction publique dans un courrier du 22 juillet 1919⁷⁰. Mais qui avait donné ce nom au ministre ? On peut augurer, en s'appuyant sur certaines preuves, que c'est le professeur Guignard⁷¹ de Paris qui a avancé son nom, sans doute en accord avec le directeur de l'école supérieure de Montpellier. Guignard et Jadin sont très liés⁷². Par ailleurs, le recteur Coulet⁷³, né à Montpellier, y a été professeur à la faculté des lettres. En effet, en l'absence d'avis et de

suggestions, quelle connaissance précise le ministre peut-il avoir des nombreux professeurs de toutes les disciplines et de toutes les villes ?

De nombreuses et importantes questions demeurent sans réponse. Jadin étant nommé, quelle est sa liberté de choix de ses futurs collaborateurs ? Pourquoi six chaires et deux charges de cours ? Pourquoi pas plus de chaires et pourquoi pas moins ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'emblée une chaire de pharmacie galénique et seulement une de pharmacie qui s'occupe aussi de la pharmacie chimique ? Jadin a-t-il choisi des hommes ou des disciplines ? Pourquoi des chargés de cours et pourquoi pas des agrégés comme cela est traditionnel en médecine, en pharmacie et en droit, ou des maîtres de conférences comme cela existe en lettres et en sciences ? On lit ici et là que le titre a été créé à ce moment dans un souci d'égalité des enseignants⁷⁴. Cette assertion est inexacte. Le titre existe déjà, et depuis assez longtemps. Avec celui de maître de conférences, il a été institutionnalisé à l'occasion du renforcement de l'enseignement supérieur qui a suivi la guerre de 1870... Sartory et Lavielle l'ont porté à défaut de celui de professeur, à Nancy, pendant plusieurs années, six pour le premier et cinq pour le second... Par ailleurs et quoi qu'on prétende, un chargé de cours n'est pas un professeur, même s'il prononce une leçon inaugurale... Pourquoi y aurait-il deux titres pour la même fonction ? Pourquoi aussi nomme-t-on certains à ce rang, Hollande par exemple, et d'autres d'emblée au rang de professeur, Kueny en particulier, qui n'a pas plus de titres que Hollande pour prétendre au professorat, et qui, de plus, passe de la pharmacognosie à la chimie analytique et à la toxicologie ? Y a-t-il eu une publicité sur ces emplois ou les choix de personnes ont-ils eu lieu "en privé" ? Ces personnalités étaient-elles volontaires ou désignées, ou soit l'un, soit l'autre ? Y a-t-il eu concertation avec les doyens des facultés mixtes et avec les directeurs des écoles supérieures et des autres écoles ? Pour ces deux questions, j'ai montré plus haut que la réponse pouvait être négative !

Pour les collaborateurs, quelles ont été les modalités de décision relatives à leur nombre, à l'intitulé de leurs disciplines d'enseignement et donc de leurs laboratoires d'affectation, de leur recrutement ? Sont-ce les professeurs qui ont fait appel à des personnes qu'ils connaissaient ? Cela est possible pour certains et très probable pour les préparateurs. Pour d'autres, ces choix apparaissent obscurs. Ce sont là quelques questions qui n'ont jamais été posées à ma connaissance et qui n'ont donc pas reçu de réponse. Une dernière question : y a-t-il eu des limitations financières au nombre des emplois créés dans chaque catégorie de personnel ?

Penchons-nous sur les Nancéiens et d'abord sur ceux de rang magistral. Sartory et Lavielle ont été élèves à Paris avant d'être choisis (sur quels critères ?) comme chargés de cours à Nancy, le premier en 1912 et le second en 1913. Ils sont donc connus des professeurs parisiens. Ils ont surtout passé l'agrégation en 1914 et il ne faut pas manquer de préciser quelle était la composition du jury : le président est Guignard, les membres sont Bourquelot, Radais, Perrot, Coutière, Jadin et Bruntz, et les suppléants Grimbert, Guérin, Lutz et Hérissé⁷⁵. Il est donc sûr que tous deux sont connus des décideurs futurs. Sartory est théoriquement agrégé à Paris et Lavielle à Montpellier. Quand on sait tout cela, l'origine de leur choix apparaît peut-être plus clairement ! Si Lavielle reste dans son domaine, l'histoire naturelle, en intégrant la chaire de botanique, il n'en est pas de même pour Sartory, qui passe de la pharmacie (chimique) à la bactériologie et à la cryptogamie. Mais tout le monde sait que ce sont là ses spécialités. L'étonnant n'est pas

ce qu'il devient à Strasbourg, mais ce qu'il était à Nancy, cette remarque n'enlevant rien à sa très grande compétence. Ont-ils été volontaires pour venir Strasbourg ? On ne le sait pas mais on peut le supposer, et en particulier pour Sartory qui est originaire de Mutzig et dont les parents ont opté pour la France en 1871⁷⁶.

Venons-en à Hollande. Il est nommé chargé de cours et j'ai déjà discuté de ce rang plus haut. Il a pour mission d'enseigner des disciplines qui lui sont familières ou faciles à maîtriser, compte tenu de ce qu'il enseigne à Nancy et de son bel exposé de titres. Il n'apparaît cependant pas qu'il a fait le choix de quitter Nancy. En effet, comme déjà indiqué, il démissionne pour y retourner, d'autant qu'il est nommé chargé du cours d'histoire naturelle à Nancy. Dans le même temps, le directeur de l'école de Nancy, Bruntz, manifeste un très fort mécontentement face à ce départ qui déstructure son établissement, compte tenu des chevauchements des compétences de Sartory, de Laviaille et de Hollande. Bruntz présente même sa démission, ce qui montre qu'il n'y a pas eu concertation, ou que ses avis n'ont pas été écoutés. Il souhaite en effet que Hollande passe l'agrégation, cependant que la chaire d'histoire naturelle lui est destinée à partir du moment où l'on sait que Laviaille quitte Nancy. Je ne crois pas à ce qu'écrit Madame Olivier-Utard que Hollande est destiné à enseigner la pharmacie galénique car cela est contredit par l'affiche des enseignements. Je note cependant que son successeur Louis Gautier deviendra professeur dans une chaire de pharmacie galénique qui sera créée un peu plus tard⁷⁷.

Qu'en est-il des chefs de travaux ? Si le choix de Maire par Sartory apparaît comme la suite vraisemblable de sa thèse à Nancy et de la collaboration qu'ils ont aussitôt entamée dans le domaine de la mycologie, Maire n'est ni un bactériologiste ni un spécialiste des champignons dits inférieurs. De semblables interrogations se posent à propos de Garnier qui n'est plus à l'école de pharmacie de Nancy depuis 1911 et qui n'est pas recruté pour enseigner dans la discipline qui était la sienne dans cette ville. Les motivations de ces choix nous échappent, et l'impression est que, pour ces emplois, et comme pour ceux de préparateurs, on engage un peu n'importe qui pour enseigner n'importe quoi...

Le recrutement de trois des six préparateurs "à Nancy" se comprend plus aisément que celui des chefs de travaux, car ces jeunes gens très récemment diplômés n'ont pas eu le temps de se spécialiser. Ce choix peut s'expliquer par leurs études effectuées au moins en partie sous la direction de Sartory, de Laviaille et de Hollande. Il faut noter que deux d'entre eux, Bailly et Bohn, ont reçu un prix en botanique. C'est toutefois le titulaire du second prix, Bohn, qui devient préparateur de botanique, et non le lauréat ! Aucun des trois cependant n'est préparateur bénévole ou délégué à l'école. Sartory aurait pu entraîner à Strasbourg son préparateur Henri Cordebard, diplômé en 1919 comme ses trois camarades et qui a aussi des compétences en bactériologie. Il devient aussitôt préparateur puis chef de travaux d'analyse chimique et toxicologie à Nancy, et plus tard maître de conférences. Comme il existe trois autres préparateurs à Strasbourg, il serait intéressant de connaître leur origine universitaire et leurs titres pour les comparer à ceux de leurs collègues nancéiens.

Conclusion

Comme on peut le constater, le recrutement du personnel enseignant de l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg en 1919 et 1920 est mal connu d'un point de vue historique et par conséquent très difficile à expliquer. Comme déjà indiqué, les questions non posées reçoivent difficilement des réponses, et particulièrement après un siècle. Ce recrutement s'est beaucoup appuyé sur l'école de Nancy, ce qui apparaît comme un juste retour de ce qui s'était passé en 1872, bien que les conditions soient très différentes, si bien que toute comparaison est vaine. La connaissance de la situation à Nancy en 1914 permet d'expliquer certains des choix strasbourgeois de 1919 et 1920, mais pas tous. Numériquement et initialement, ces choix représentent deux professeurs sur six, un chargé de cours sur deux, deux chefs de travaux sur quatre et trois préparateurs sur six. Ceci n'est rapidement plus vrai pour le chargé de cours.

Néanmoins le "démarrage" de l'école s'appuie activement sur un nombre significatif d'anciens Nancéiens. Toutefois, quelques années plus tard, presque tous ont quitté la faculté et Strasbourg : sur huit ex-Nancéiens, il n'en reste plus que trois. Les fidèles sont les professeurs Sartory et Laviaille, qui étaient de rang magistral au moment de leur arrivée, et Bohn, devenu chef de travaux au départ de Garnier. Les collaborateurs de rang encore modeste et seulement pourvus d'un doctorat d'université, ont sans doute pensé que dans une nouvelle faculté, dotée d'un personnel dans l'ensemble jeune, la progression de carrière serait difficile. Effectivement, presque aucun chef de travaux et préparateur n'a accédé au rang magistral.

Enfin, il n'est sans doute pas inutile d'indiquer que l'école supérieure de pharmacie créée en novembre 1919 est transformée en faculté, avec ses trois homologues, dès le 20 mai 1920. Cette transformation fait partie depuis longtemps des vœux et des projets du directeur de l'Ecole supérieure de Nancy, le professeur Bruntz⁷⁸ (figure 6). Elle a certainement fait partie des tractations relatives à la recréation de son homologue de Strasbourg, tractations qu'il n'est pas possible de reconstituer jusqu'à présent faute d'archives. Louis Bruntz, de père alsacien et de mère lorraine⁷⁹, était très attentif à ce qui se passait à Strasbourg et il avait fait créer à Nancy une galerie de portraits des maîtres alsaciens de l'Ecole de pharmacie strasbourgeoise avant l'annexion⁸⁰.



Figure 6 : le professeur Bruntz. Collection P. Labrude.

Bibliographie et notes

1. Sur ce sujet, on pourra consulter : "Commissaire général de la République avec la charge de réorganiser les trois anciens départements d'Alsace-Lorraine", sur le site internet de ce nom, ainsi que la thèse de l'Ecole nationale des chartes de J. Schmauch, soutenue en 2004 : *Les services d'Alsace-Lorraine face à la réintégration des départements de l'Est (1914-1919)*, et sa publication : "Novembre 1918. L'administration française s'établit en Alsace-Lorraine", *Revue d'Alsace*, 2013, n°139, p. 259-276.
2. Héran J., "La création de l'Université française de Strasbourg", dans : *Histoire de la médecine à Strasbourg* (sous la dir. de J.-M. Mantz et J. Héran), Strasbourg, La Nuée bleue/Dernières nouvelles d'Alsace, 2^e édition, 1997, p. 470-471.
3. Perdriat R., "La chimie et la reconstitution de l'Université de Strasbourg (1919-1925), ruptures et continuités", dans : *La chimie et l'Alsace de 1850 à 1920*, Comptes rendus du colloque des 2 et 3 juin 1994 à Mulhouse, *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1994, n°833, p. 107-115.
4. Pfister C., "La première année de la nouvelle université française de Strasbourg (1918-1919)", *Revue internationale de l'enseignement*, 1919, numéro du 15 septembre-15 octobre, p. 313-355. Cet article très complet n'évoque cependant que très peu la pharmacie. Alsacien, lotharingiste et historien, ancien professeur à la faculté des lettres de Nancy et professeur à la Sorbonne, Christian Pfister va devenir en 1919 le doyen de la faculté des lettres de Strasbourg. Né à Beblenheim en 1857, il termine sa carrière universitaire par les fonctions de recteur de l'académie de Strasbourg en 1931, et il meurt en 1933. En août 1914, il avait annoncé qu'il demanderait à enseigner à la faculté des lettres de Strasbourg dès que la ville serait redevenue française (P. Marot, Nancy, *Le Pays lorrain*, 1933, n°3, p. 329-331).
5. Voir à ce sujet le très intéressant développement qu'en donne Perdriat (référence 3).
6. Olivier-Utard F., "L'université de Strasbourg : un double défi, face à l'Allemagne et face à la France", dans : *La Science sous influence L'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*, (sous la dir. de E. Crawford et J. Olff-Nathan), Strasbourg, La Nuée bleue, 2005, p. 137-172, ici p. 144.
7. Héran J., *op. cit.*
8. Les noms des membres sont indiqués par Pfister en page 322 de son article de la *Revue internationale de l'enseignement* (référence 4).
9. Durand-Boyer I. et Viel C., "Sur la vie et l'oeuvre d'Albin Haller", dans : *La chimie et l'Alsace de 1850 à 1920*, *op. cit.* (référence 3), p. 51-59.
10. Lebeau P., "Henri Gautier 1862-1928", *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1929, vol. 36, p. 148-156. Polytechnicien, chimiste, pharmacien, Gautier fait toute sa carrière à Paris.
11. Perdriat R., *op. cit.*, en particulier sa référence 9 à un article d'Henri Gault.
12. Registre des procès-verbaux du conseil de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy, séance du 5 septembre 1919, exposé du directeur, archives de la Faculté de pharmacie de Nancy.
13. Registre des procès-verbaux du conseil de l'Ecole..., *op. cit.*, autre partie de l'exposé du directeur de l'Ecole.
14. Ces éléments sont tirés des listes qui figurent dans les thèses en 1914.
15. Certains auteurs ont considéré qu'il ne s'agissait pas de nouvelles facultés et d'une nouvelle école, mais de celles d'avant 1871 qui avaient seulement été mises en sommeil et qui ré-ouvriraient après 48 années... Ceci est à mettre sur le compte de l'exaltation et de l'émotion, et ne relève pas d'une réflexion rationnelle !

16. L'administration civile de l'Alsace-Lorraine dépend d'abord directement du président du Conseil des ministres par l'intermédiaire du haut-commissaire Maringer, selon les décrets des 15 et 26 novembre 1918. Celui-ci, dont la gestion est très critiquée, est remplacé par Alexandre Millerand le 21 mars 1919. Un décret du même jour institue à Strasbourg un commissariat général de la République pourvu de pouvoirs plus étendus et permettant d'introduire la législation française par arrêtés.
17. Perdriat R., *op. cit.*
18. Héran J., "La très nouvelle Faculté de médecine de Strasbourg", dans : *Histoire de la médecine à Strasbourg* (sous la dir. de J.-M. Mantz et J. Héran), Strasbourg, La Nuée bleue/Dernières nouvelles d'Alsace, 2^e édition, 1997, p. 473-486, ici p. 475.
19. Il est la cheville ouvrière de la réouverture de l'université et titulaire d'une chaire intitulée "Histoire de l'Alsace". F. Olivier-Utard, *op. cit.*, p. 291 et 438.
20. Viel C., "Le professeur Henry Gault (1880-1967)", dans : *La chimie et l'Alsace de 1850 à 1920*, *op. cit.*, p. 124.
21. Viel C., "Le professeur Henry Gault...", *op. cit.*, p. 123-129.
22. Pfister C., *op. cit.*
23. "Professeur René Kueny", dans : Humbert G., *Contribution à l'histoire de la pharmacie strasbourgeoise*, thèse de doctorat d'université en pharmacie, Strasbourg, 1938, n°178, p. 247-249.
24. Les huit premiers cadres sont Jadin, Braemer, Sartory, Lavialle, Laborde, Kueny, Hollande et Volmar.
25. "Plan des études de l'Ecole supérieure de pharmacie", *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, 1919, vol. 46, p. 316-317.
26. Le recteur Coulet ayant donné sa démission, le commissaire général Millerand le remplace le 30 juin 1919 par Sébastien Charléty (*Bulletin officiel d'Alsace-Lorraine*, 1919, p. 1027).
27. Labrude P., "Un siècle de présidence pharmaceutique et professorale à la Société lorraine de mycologie (1911-2011)", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2016, n°390, p. 203-218.
28. Lambin S., "Le doyen Auguste Sartory (1881-1950)", *Annales pharmaceutiques françaises*, 1953, vol. 11, p. 310-313.
29. *Internat en pharmacie Paris-Ile de France* (sous la dir. de F. Chast), Association des anciens internes et internes en pharmacie des Hôpitaux de Paris-Ile de France, Paris, Industries graphiques de Paris, 1999, p. 265.
30. "Nominations", *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy*, 1913, n°6, p. 70-71.
31. "Concours d'agrégation", *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1913, vol. 20, p. 165, 190-191 et 262-263, et 1914, vol. 21, p. 91 et 140-141.
32. *Rapport annuel du conseil de l'université et comptes rendus des facultés et école année scolaire 1913-1914*, Nancy, Colin, 1915, p. 134-135.
33. *Université de Nancy Faculté de pharmacie Livre d'or*, Nancy, Coubé, p. 6.
34. "Officiers de l'Instruction publique et officiers d'Académie", *L'Union pharmaceutique*, 1919, 60^e année, p. 344-345.
35. "Le professeur Lavialle (1883-1943)", *Annales pharmaceutiques françaises*, 1943, vol. 1, p. 33.
36. *Internat en pharmacie...*, *op. cit.*, p. 266.
37. *Séance de rentrée de l'université de Nancy 13 novembre 1913*, Nancy, Colin, 1914, p. 213-215.

38. "Concours d'agrégation", *op. cit.*
39. "Officiers de l'Instruction publique...", *op. cit.*
40. *Séance de rentrée de l'université de Nancy, 14 novembre 1912*, Nancy, Colin, 1913, p. 231.
41. *Rapport annuel du conseil de l'université...*, *op. cit.*, Nancy, Coubé, 1920, p. 164 et 165.
42. *Rapport annuel du conseil de l'université...*, *op. cit.*, p. 164 : "Nous espérons pouvoir garder à Nancy M. Hollande, qui occuperait dignement la chaire d'histoire naturelle (...)".
43. Olivier-Utard F., *Une université idéale ? Histoire de l'université de Strasbourg de 1919 à 1939*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2015, p. 412.
44. La date de démission de Hollande est imprécise et variable selon les sources. Jadin ("Notice historique sur la Faculté de pharmacie de Strasbourg (1803-1933)", *Strasbourg Médical*, 1933, 93^e année, p. 510-528) écrit "peu de jours après sa nomination", son dossier dans les archives de la faculté à Nancy précise "le 31 décembre 1919" cependant que Madame Olivier-Utard (*Une université idéale...*, p. 412) indique "novembre 1919" selon le dossier 1045 W 57 des archives départementales du Bas-Rhin.
45. *Rapport annuel du conseil de l'université...*, *année scolaire 1919-1920, rapport de M. Bruntz sur la situation et les travaux de la faculté de pharmacie*, novembre 1920, Nancy, Coubé, 1921, p. 227. Egalement : P. Labrude, "Le professeur A.C. Hollande à l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1994, n°303, p. 452-459.
46. Héran J., "La création de l'université française de Strasbourg", *op. cit.*, p. 471.
47. "Séance de reprise des cours de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg, discours du professeur Jadin, directeur", *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, 1920, vol. 47, p. 282-299.
48. Héran J., *op. cit.*, p. 471.
49. "Décrets du 19 novembre 1919 portant création de chaires et nominations de professeurs à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Strasbourg à compter du 22 novembre 1919", *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, 1920, vol. 47, p. 21-27. On pourra aussi consulter : "Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Strasbourg", *L'Union pharmaceutique*, 1919, 60^e année, p. 346-347.
50. Un texte réglementaire particulier permet la nomination de personnes d'origine alsacienne (et implicitement lorraine) chargés d'enseignement à l'université depuis le 15 janvier 1919, pourvus du grade de docteur de l'université de Strasbourg et qui ont rempli en Alsace ou en Lorraine le stage prévu par l'article 6 du décret du 22 août 1854. Ce stage consiste à avoir assuré, pendant au moins deux ans, un enseignement analogue à ceux professés en faculté. A l'école, ce point concerne Kueny. Les textes le mentionnent souvent comme professeur dès la création de l'école. C'est sans doute un abus de langage car il n'en a encore pas le titre. Le décret du Président de la République qui le nomme à la chaire d'analyse chimique et toxicologie, le désigne comme chargé de cours. Ce décret est pris pour lui seul, en concordance avec le fait qu'il n'a pas les diplômes français et qu'il faut, pour le nommer, déroger à l'article 6 précité. Le décret de nomination de Kueny est pris le 27 novembre, soit huit jours après celui nommant les autres professeurs (thèse Humbert, *op. cit.*, référence 23, p. 403-408).
51. "Jules Garnier (1882-1934)", *Bulletin de l'Association des anciens étudiants de la Faculté de pharmacie de Nancy*, 1933-1934, n°21, p. 68-71 ; et "Appel en faveur de sa veuve et de son fils", *ibidem*, p. 104-105.

52. Maire L., "Etude synthétique sur le genre *Tricholoma*. Iconographie descriptive critique", thèse de doctorat d'université en pharmacie, Nancy, 1916, Nancy, imprimerie Thévenot, 1916, 163 p.
53. Ces ouvrages importants, de 166 et 226 pages, sont imprimés chez V. Arsant.
54. Olivier-Utard F., *Une université idéale...*, *op. cit.*, p. 427.
55. *Rapport annuel... 1916-1917*, Nancy, Coubé, 1918, p. 143.
56. "Maire, Louis (1885-1953) - Notice documentaire IdRef", <http://www.idref.fr/066837103>, consultée le 16 janvier 2019.
57. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de l'Afrique du nord*, 1921, vol. 12, n°9, séance du 10 décembre 1921.
58. Olivier-Utard F., *op. cit.*, référence 54.
59. *1872 1972 Association des anciens élèves de la faculté de pharmacie de Nancy*, Lunéville, imprimerie Paradis, 1972, p. 48.
60. *Rapport annuel... 1913-1914, rapport de M. Bruntz sur la situation et les travaux de l'école*, novembre 1914, Nancy, Colin, 1915, p. 145-146.
61. *Université de Nancy Faculté de pharmacie Livre d'or*, Nancy, Coubé, 1920, p. 8.
62. Fiche d'élève de F. Bailly, archives de la Faculté de pharmacie de Nancy.
63. *Rapport annuel...*, *op. cit.*, référence 60.
64. Fiche d'élève de P.-R. Bohn, archives de la Faculté de pharmacie de Nancy.
65. Lavialle P., "Pierre-René Bohn (1892-1938)", *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1938, vol. 45, p. 246-247.
66. *Livre d'or*, *op. cit.*, p. 12.
67. Fiche d'élève de J. Delacroix, archives de la Faculté de pharmacie de Nancy.
68. Delacroix J., "Témoignage de son premier assistant", *Bulletin de la Société de pharmacie de Strasbourg*, 1962, n°1, p. 21-23.
69. Olivier-Utard F., *L'université de Strasbourg...*, *op. cit.*
70. Gazet du Chatelier G., "M. Fernand Jadin, premier doyen de la Faculté de pharmacie de Strasbourg", *Bulletin de la Société de pharmacie de Strasbourg*, 1962, vol. 5, p. 6.
71. Guérin P., "Léon Guignard 1852-1928", *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1928, vol. 35, p. 354-380.
72. Courrier de Madame Colette Charlot, conservateur du musée de la pharmacie de Montpellier, à l'auteur, le 7 septembre 1999.
73. Sur le recteur Coulet, on pourra consulter : Brunhes (Monseigneur), "Discours de réception", *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 1934, n°64, p. 113-118.
74. Héran J., "La très nouvelle faculté de médecine de Strasbourg", *op. cit.*, p. 473-486.
75. "Concours d'agrégation", *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1914, vol. 21, p. 91.
76. Lambin S., *op. cit.*
77. La chaire est créée en 1921 (*Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, 1921, vol. 48, p. 127). Avant d'être nommé à Strasbourg, Louis Gautier était professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Rennes.
78. Labrude P., "Le professeur Bruntz, la transformation des écoles supérieures de pharmacie en facultés et la question de la création du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2000, n°328, p. 509-519.
79. Condette J.-F., "Bruntz Louis Charles", dans : *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940*, dictionnaire biographique, Paris, Institut national de recherche

pédagogique, collection "Histoire biographique de l'enseignement", tome 2, 2006, n°61, p. 93-95.

80. Labrude P., "Les professeurs strasbourgeois de la galerie des portraits de la Faculté de pharmacie de Nancy", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1996, n°308, p. 39-52.

Mots clés : Guerre 1914-1918, Ecole supérieure de pharmacie, Strasbourg, Nancy, Auguste Sartory, Pierre-Gaudric Lavialle, André-Charles Hollande, Jules Garnier, Louis Maire, Fernand Bailly, Pierre Bohn, Jean Delacroix, Louis Bruntz.

Ce sujet a fait l'objet d'une communication au cours de la séance de la Société d'histoire de la pharmacie qui s'est tenue à Strasbourg le 1^{er} octobre 2016. Un texte légèrement différent par son introduction, sa discussion et sa conclusion, et dépourvu d'illustrations, est paru dans la Revue d'histoire de la pharmacie (2017, n°394, p. 227-244).